

AVIS DE LA REDACTION

Dans le prolongement de l'article traitant de l'efficacité de la vaccination contre la leptospirose chez le chien, nous avons jugé utile de publier le récent communiqué du Conseil Supérieur de la Santé à ce sujet : « La leptospirose : bilan de la situation belge en 2008 ».

Le texte intégral de ces recommandations du CSS concernant la leptospirose, aussi bien chez l'homme que chez les animaux de compagnie, les animaux destinés à la consommation humaine et les animaux sauvages, peut être consulté sur http://www.health.fgov.be/HGR_CSS dans la rubrique "Avis et Recommandations" ou via le lien sur notre site Web www.cbip-vet.be dans la rubrique Folia (www.cbip-vet.be/fr/frinfos/frfolia.php).



Communiqué du Conseil Supérieur de la Santé (Bruxelles, 2 juin 2008)

La leptospirose: bilan de la situation belge en 2008

Hormis pour certaines professions, le risque de contamination de l'homme par *Leptospira* interrogans reste limité dans notre pays*. En réponse à une demande de la DG « Animaux, Végétaux et Alimentation » du SPF SCAE, le Conseil Supérieur de la Santé s'est penché** sur la question de l'évaluation des risques de transmission chez l'homme par le biais de la population animale, compte tenu de l'évolution actuelle des circonstances climatiques (« réchauffement climatique »).

Au vu des données récentes disponibles, rien ne permet d'affirmer une augmentation de l'incidence de la maladie chez l'homme en Belgique (même si les risques demeurent plus élevés dans des professions spécifiques, p.ex. chez les éleveurs et les vétérinaires, les gardes forestiers, les égoutiers, etc.).

Les recommandations du CSS veulent avant tout attirer l'attention sur le manque de données épidémiologiques en Belgique et dans la littérature; elles définissent et mettent en lumière la nécessité de soutenir des projets de recherche orientés dans ce sens. Etant donné l'absence de données objectives, aucune réponse spéculative n'a été apportée à l'aspect « réchauffement climatique ».

* En 2007, 8 cas humains ont été diagnostiqués en Belgique (cas dont la localisation de la contamination originale était située en majorité à l'étranger et dont l'origine est principalement associée à l'eau).

** Le texte de l'avis du Conseil Supérieur de la Santé est disponible dans son intégralité à l'adresse http://www.health.fgov.be/CSS_HGR dans la rubrique « Avis et recommandations » sous la référence CSS n° **8334**.

Principales recommandations:

> en matière de leptospirose humaine

Le CSS recommande aux autorités de mettre en place une structuration plus logique et plus transparente des démarches médicales et des procédures à suivre afin d'optimiser et d'améliorer la surveillance épidémiologique de la leptospirose (centralisation et transmission des données).

> en matière de leptospirose touchant les animaux de compagnie, les chevaux et les nouveaux animaux de compagnie

Le CSS recommande vivement aux autorités compétentes de rendre obligatoire la déclaration de leptospirose chez les animaux de compagnie, les chevaux et les nouveaux animaux de compagnie **pour autant que:**

- un Laboratoire National de Référence (LNR) (chargé du suivi épidémiologique) soit désigné;
- un système de centralisation des données soit mis en place;
- les tests de diagnostic de laboratoire soient scientifiquement validés, tenant compte de l'évolution épidémiologique;
- les cliniciens et les laboratoires soient incités à transmettre les échantillons et les informations au LNR.

> en matière de communication

A l'instar de ce qui a été réalisé par l'Institut scientifique de Santé Publique à l'attention du grand public, le CSS^{***} recommande également au SPF SSCAE^{***} de rédiger des dépliants d'information destinés aux vétérinaires s'occupant d'animaux de compagnie ou de rente.

Au vu de la situation épidémiologique, il est évident que ces documents permettront d'informer ces catégories socioprofessionnelles spécifiques sur les tenants et aboutissants de cette affection.

Jean-Jacques Dubois (secrétariat scientifique du CSS):
02/525.09.47 / jean-jacques.dubois@health.fgov.be

^{***} CSS: Conseil Supérieur de la Santé, SPF SSCAE : Service Public Fédéral Santé Publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement